

## FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

### À JOCELYNE BOYVAL, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE MÉMOIRE, PATRIMOINE ET SENIORS

---

#### **Mémoire et Patrimoine**

Dans une ville en mutation, riche d'une population aux histoires diverses, le travail de mémoire est le socle sur lequel se construit l'avenir.

Ce devoir de mémoire s'incarne en premier lieu dans les temps institutionnels des commémorations nationales autour des événements fondateurs de notre histoire commune. Nous voulons le faire vivre en lien avec les associations locales et les anciens combattants en faisant évoluer ces temps commémoratifs pour mieux les dynamiser, les animer, les partager en particulier en direction des enfants et des jeunes.

En lien avec les adjoint.es concerné.es, nous réfléchirons à leur rayonnement dans les écoles, les accueils jeunesse, les temps péri et extrascolaires. Parce que la transmission des mémoires est un enjeu majeur, ce premier travail devra être enrichi dans les temps officiels ou dans des moments à construire pour permettre de valoriser les solidarités et les luttes menées contre le racisme, le colonialisme, l'esclavage.

Pour engager cette diversification, nous nous appuierons sur une commission mémoires refondée, renforcée et élargie, avec l'apport des acteurs et actrices locales, associatives, ainsi que de partenariats à envisager avec des spécialistes chercheurs, universitaires.

Cette commission animera la réflexion sur les temps mémoriels et sera force de proposition pour l'exécutif municipal. En outre, elle aura la charge de renforcer notre appropriation du patrimoine local dont la richesse est trop peu mise en valeur. Il conviendra notamment d'aboutir à la réalisation et la diffusion de parcours urbains tenant compte du patrimoine en sens large, que ce soit d'un point de vue urbain, architectural, mémoriel, social, environnemental, artistique et culturel.

Le travail de mémoire s'appuie sur des sources claires, accessibles et ordonnées. Il convient donc d'améliorer la gestion des archives municipales pour qu'elles puissent être une ressource interne et externe en s'appuyant sur un diagnostic identifiant les besoins et les points d'amélioration.

Pour nous doter des moyens nécessaires, des financements existent à d'autres échelons institutionnels. Nous étudierons ainsi la faisabilité d'une labellisation de patrimoine d'intérêt régional.

Cette valorisation, matérielle et immatérielle, infusera l'ensemble des domaines de l'action locale et sera un point d'appui pour des projets transversaux.

## **Séniors**

Bien vieillir à Malakoff est un enjeu fondamental dans l'esprit d'une ville bienveillante, solidaire, durable où chacun·e peut trouver sa place et construire du commun.

Les politiques publiques en direction des séniors seront construites en transversalité avec les autres directions et les autres délégations, puisqu'au-delà des problématiques spécifiques au secteur il s'agit de garantir un droit à la ville identique à tous les âges.

Cette dimension intergénérationnelle doit irriguer chacune de nos politiques publiques : les séniors doivent disposer des mêmes droits et des mêmes possibilités que les autres dans l'accès aux ressources de la ville. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts en lien avec le CCAS pour le portage de repas, les activités ludiques et culturelles, les résidences autonomie ou les foyers.

Nous devons poursuivre l'accès des seniors aux activités culturelles et sportives de la ville, parce que ces dernières participent pleinement à briser le sentiment d'isolement dont peuvent être victimes les séniors. C'est également une condition de mixité et de diversification des publics à laquelle nous devons continuer à nous investir.

La municipalité s'attachera également à impulser la mise en place d'un service de transport d'administré.es à la demande sous la forme d'un « porte-à-porte », en nous appuyant sur les expériences similaires qui peuvent exister dans des communes de même taille. De la même manière, nous réfléchissons à la création d'un service d'aide aux petits travaux à domicile, sous condition de revenus, afin de faciliter la vie en autonomie et la qualité de vie des séniors. Là encore, le droit à la ville et la lutte contre l'isolement justifient notre démarche. Elle doit s'attacher à aller vers les séniors les plus éloignés de l'institution, pour que nos politiques touchent tous les publics.

La question du logement est aussi prégnante : en lien avec l'adjointe sectorielle et les bailleurs présents sur la ville, nous prévoirons de développer la cohabitation intergénérationnelle, en complément de la production de logements adaptés.

L'obtention du label « Ville amie des séniors » est un objectif que nous chercherons à atteindre sous la mandature, qui justifie nos efforts et légitime les démarches que nous entreprendrons en direction de ce public.